

AUTORITE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES ETATS

DU LIPTAKO-GOURMA

SECRETARIAT EXECUTIF



**Recrutement d'un Cabinet en vue de la réalisation d'une Etude de faisabilité
d'un projet de couverture géophysique aéroportée des bassins sédimentaires
dans les trois (3) Etats du Liptako-Gourma**

Termes de référence

Mars 2023

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Autorité de développement intégré des Etats du Liptako-Gourma est une organisation intergouvernementale créée par trois (3) Etats : le Burkina Faso, le Mali et le Niger. La mission principale est de susciter, de mettre en œuvre et de coordonner au niveau des trois (3) Etats, toute action pouvant contribuer au développement harmonieux et intégré de la région.

L'objectif fondamental poursuivi par l'Autorité est la lutte contre la pauvreté par la promotion en commun dans un cadre régional, la mise en valeur des ressources minières, énergétiques, hydrauliques, agropastorales et piscicoles dans les limites de sa zone d'intervention.

La politique industrielle et minière de l'ALG met l'accent sur la valorisation des matières premières locales, une meilleure connaissance du potentiel minier, la promotion de l'exploitation des ressources minières et la promotion des industries utilisant en priorité les matières premières locales notamment d'origine agro-pastorale.

Dans le cadre de sa mission et pour agir efficacement, l'ALG a élaboré dès les années soixante-dix, un programme de développement minier avec l'appui financier et technique de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ainsi, elle a, en collaboration avec ses pays membres, initié le projet de levé géophysique aéroportée par les techniques magnétométrique et radiométrique dans la région du Liptako-Gourma, financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et exécutés de 1976 à 1977 par deux compagnies canadiennes Kenting Earth Sciences Limited qui a fait la saisie des données et Terra Surveys Limited, qui elle, s'est occupée de la compilation et a dressé les cartes (interprétation préliminaire).

Les résultats primaires de traitement et de compilation des données de terrain ont été présentés sous forme numérique sur des bandes magnétiques et des films de prises de la caméra de restitution.

La réunion des experts préparatoire à la rencontre des Ministres en charge de la géologie et des mines de l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG), qui s'est tenue du 18 au 19 mars 2012, à Bamako (Mali), a identifié plusieurs nouveaux projets à caractère régional parmi lesquels le projet de lever géophysique aéroportée sur l'ensemble des territoires des trois Etats membres de l'ALG.

Une prise de contact de l'ALG avec l'UEMOA a permis de savoir que cette Institution également avait le même projet, mais à l'échelle communautaire. La réunion des services géologiques et miniers des Etats membres du Liptako Gourma, tenue à Niamey en septembre 2014 a instruit l'ALG de surseoir au recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration des termes de référence relatifs au levé géophysique aéroportée sur l'ensemble du territoire des trois Etats et de suivre sa mise en œuvre programmée au niveau de l'UEMOA.

Nonobstant cette instruction, la réunion des services géologiques et miniers des Etats membres du Liptako Gourma, tenue à Ouagadougou en octobre 2016 a recommandé aux

Etats de transmettre à l'ALG la situation actualisée de l'état de la couverture géophysique aéroportée de leur territoire et une proposition de projet avec coût pour les zones non couvertes.

Aussi, au regard de la disparité des méthodes utilisées par les Etats pour les levées géophysiques aéroportées, une rencontre sous régionale des Experts pays a été tenue du 09 au 10 octobre 2017 à Ouagadougou à l'effet d'une harmonisation desdites méthodes. A la fin de cette rencontre, plusieurs recommandations ont été formulées parmi lesquelles :

- l'adoption de la méthode gravimétrique associée à la magnétométrie pour la couverture géophysique aéroportée ;
- l'implication des experts en charge de la géophysique dans l'élaboration des termes de référence et le suivi de la réalisation du levé.

Conformément à ces recommandations, le Secrétariat exécutif en collaboration avec certains responsables en charge de la géophysique des Etats membres a jugé nécessaire d'organiser une rencontre sous régionale pour permettre d'élaborer les termes de référence et déterminer les conditions de mise en œuvre d'un projet de levée géophysique aéroportée applicable sur les territoires des Etats membres du Liptako-Gourma.

Les conclusions de cette rencontre, tenue les 04 et 05 mars 2019, à Ouagadougou (Burkina Faso) sont entre autres :

- La couverture géophysique aéroportée des bassins sédimentaires au lieu de toute l'étendue des superficies des trois (3) Etats ;
- La méthode gravimétrie scalaire couplée à la magnétométrie pour le levé régional ;
- Le mode de financement Multi-clients interne. Le Multi-clients consiste à recourir à des financements par les opérateurs pétroliers. L'exécution en interne sera réalisée par les services géologiques avec la formation et l'appui d'experts.

Ces différentes rencontres ont permis dans un premier temps au Secrétariat Exécutif d'élaborer le document des termes de référence pour le recrutement d'un Cabinet géophysique en vue de la réalisation de l'étude de pré-faisabilité d'un projet de la couverture géophysique aéroportée des bassins sédimentaires dans les trois (3) Etats du Liptako-gourma.

Une structure internationale spécialisée en géophysique a été recrutée pour la réalisation de ladite étude. La réunion de validation de ladite étude a été tenue les 23 et 24 décembre 2022, par visio-conférence.

Les résultats de l'étude de pré-faisabilité disponible ont permis de conclure que le projet ou « Concept » est positif pour justifier de passer à une étude de faisabilité d'où l'élaboration du document des termes de référence pour le recrutement d'un Cabinet spécialisé en géophysique aéroportée.

2. OBJECTIFS

2.1. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de cette étude de faisabilité est de proposer des scénarios pour confirmer dans le détail les estimations approximatives de l'étude de pré-faisabilité préalable des facteurs techniques, économiques, juridiques, opérationnels, temporels et les points centraux de l'idée ou le concept de la couverture géophysique aéroportée des bassins sédimentaires dans les trois (3) Etats du Liptako-Gourma.

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, cette étude de faisabilité du CONCEPT couvrira plusieurs aspects et sera structurée en une série d'études comme ci-après :

- faire ressortir les points clés de l'étude de pré-faisabilité du Concept déjà disponible ;
- réaliser la campagne de promotion du CONCEPT ;
- actualiser les plaquettes (version française et anglaise) déjà disponibles ;
- élaborer des termes de références techniques du levé aéroporté ;
- revoir et analyser les données gravimétriques existantes sur les zones du levé ;
- analyser de façon indépendante des aspects d'aviations et opérations aéroportées du Projet ;
- réaliser de l'étude de marché avec notamment prise de contact avec certaines compagnies pétrolières (et minières) susceptibles d'être intéressées par le CONCEPT ;
- réaliser l'étude technique, qui portera aussi sur les investissements et les dépenses spécifiques aux technologies qui devraient être impliquées pour la réalisation du CONCEPT ;
- réaliser l'étude financière avec estimation des coûts à encourir pour la réalisation du CONCEPT ;
- réaliser l'étude des aspects administratifs et législation(s) existante(s) qui pourraient être applicables au CONCEPT ;
- réaliser l'étude d'impact environnemental et social du CONCEPT
- faire une revue technique des géo-technologies considérées ;
- établir un plan d'affaire du Projet avec stratégie(s), plans tactiques, projections financières sur la période considérée, risques et mitigations, barrières, retour sur investissement, etc.

Le Cabinet proposera dans son offre toutes autres étapes qui permettront d'atteindre l'objectif visé de l'étude.

3. Les résultats attendus

Les résultats attendus de l'étude sont :

- les points clés de l'étude de pré-faisabilité du CONCEPT sont ressortis ;
- la campagne de promotion du CONCEPT est réalisée ;

- les plaquettes (version française et anglaise) déjà disponibles sont actualisées ;
- le document des termes de références techniques du levé aéroporté est élaboré ;
- les données gravimétriques existantes sur les zones du levé sont revues et analysées ;
- les aspects d'aviations et d'opérations aéroportées du CONCEPT sont analysés de façon indépendante ;
- la revue technique des géo-technologies considérées est faite ;
- l'étude de marché est réalisée ;
- l'étude financière avec estimation des coûts à encourir pour la réalisation du CONCEPT est réalisée ;
- l'étude technique qui portera aussi sur les investissements et les dépenses spécifiques aux technologies qui devraient être impliquées pour la réalisation du CONCEPT est réalisée ;
- l'étude des aspects administratifs et législation(s) existante(s) qui pourraient être applicables au CONCEPT est réalisée ;
- l'étude d'impact environnemental et social du CONCEPT est réalisée ;
- l'étude de sensibilité et/ou de risques de sécurité du CONCEPT est réalisée ;
- le plan d'affaire du Projet avec stratégie(s), plans tactiques, projections financières sur la période considérée, risques et mitigations, barrières, retour sur investissement, etc. est établi.

Il est important de noter que lors de l'étude de pré-faisabilité les quantités budgétaires et autres énoncées se sont en majorité limitées à des estimations approximatives. Elles devront être confirmées dans le détail lors de cette étude de faisabilité qui s'assurerait alors aussi de leurs imbrications dans le cadre d'un plan d'affaires du CONCEPT.

4. LA STRUCTURATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE

Le Secrétariat Exécutif sera l'interface entre les États membres et le Cabinet en charge de la réalisation de l'étude (envoi de toutes les correspondances aux États et aux partenaires identifiés etc.)

Aussi, pendant toute la durée de l'étude, le consultant collaborera étroitement avec le secrétariat Exécutif de l'ALG, les administrations concernées dans les trois (3) États membres qui lui fourniront tous les renseignements d'ordre économique et technique ainsi que toute étude ou documentation dont elles disposent et entrant dans le cadre de l'exécution de la mission qui lui est confiée. Le suivi de l'étude sera assuré par le Secrétariat Exécutif de l'ALG en liaison avec les points focaux identifiés dans les États membres, avec lesquels le consultant devrait travailler en étroite collaboration et mettre à jour les progrès réalisés par rapport à la portée du travail, aux défis et aux résultats préliminaires.

Cependant, il sera seul responsable de la vérification, de l'analyse et de l'interprétation des données qu'il aura reçues et des constatations, conclusions et recommandations formulées dans ses rapports.

5. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'étude se déroulera dans les pays membres de l'Autorité du Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger) et sera coordonnée par le Département des Infrastructures, de l'Industrie et des Mines (DIIM) de l'ALG. L'étude sera menée par un Cabinet recruté à cet effet. Le Cabinet développera dans son offre la structure, les limitations et les étapes pour aboutir à une étude de faisabilité d'un projet similaire.

Le Cabinet consultera toute la documentation disponible de l'étude de pré-faisabilité et de tous les partenaires concernés pour avoir les informations nécessaires afin d'aller vers la réalisation de l'étude de faisabilité du projet.

En Prenant en compte les points clés de l'étude de pré-faisabilité, un plan de travail bien détaillé sera proposé par le Cabinet pour la réalisation de l'étude de faisabilité du Projet.

Le Cabinet fera ressortir les différentes phases :

la phase 1 permettra essentiellement d'examiner et le cas échéant d'actualiser les résultats de l'étude de pré-faisabilité avant de lancer la Phase 2 de l'étude.

La phase 2 permettra de faire la promotion du projet ou du Concept pour aboutir à la décision de poursuivre ou pas le Concept et comment en fonction du volume budgétaire arrêté, l'étude sera menée. Cette décision se prendra en commun accord avec l'ALG, États membres de l'ALG le Cabinet.

La phase 3 permettra d'élaborer le document des termes de référence du levé aéroporté et de l'approuver avec l'ALG, les Etats membres et le Cabinet.

La phase 4 de l'étude permettra au Cabinet de présenter la version finale du rapport avec les recommandations.

Compte tenu de ce qui précède, le bureau d'étude est appelé à proposer une démarche méthodologique appropriée pour la bonne conduite de l'étude.

6. LES LIVRABLES DE L'ETUDE FAISABILITE

Pour permettre un bon suivi de l'étude, le Cabinet devra fournir la liste des livrables au titre de l'étude de faisabilité du Projet et selon le plan proposé.

La liste des livrables sera comme suit :

- les rapports intermédiaires de progression de l'étude (R1 à R4);
- les différents mémorandums nécessaires pour la bonne marche de l'étude ;

- le rapport final R5 (format numérique modifiable) de l'étude de faisabilité (incluant en appendices les mémos émis, et le cas échéant tous les documents et fichiers acquis durant l'étude ;
- les rapports industriels tiers (e.g. revue marché mondial géophysique, annuaires des compagnies d'exploration en pétrole et gaz, etc) éventuellement achetés pour mener à bien la campagne de promotion du Projet ;
- la présentation à l'ALG du rapport final de l'étude de pré-faisabilité avec ces résultats et recommandations ;
- tout autre document nécessaire pour la bonne réalisation du Concept.

7. ORGANISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE

7.1. La durée de l'étude et modalités de paiement des honoraires

L'étude est prévue pour se dérouler sur une période de douze (12) mois soit 48 semaines à partir de la date de démarrage « D ». Le Cabinet devra proposer dans son offre un calendrier indicatif en précisant clairement les différentes étapes (Pilotage de l'étude, plan de travail et chronogramme de l'étude, logistique, etc.)

7.2. Calendrier prévisionnel

- Calendrier

Si on appelle « D » la date de démarrage, et que la durée prévue pour la réalisation de l'étude est de douze (12) mois, **soit de 48 semaines**, il est prévu que l'étude se déroule suivant le calendrier indicatif ci-après (en nombre de semaines) :

1.	Signature du contrat entre l'ALG et le Cabinet	D
2.	Mettre à jour la plaquette de présentation du projet	D+5
3.	Démarrage des travaux	D + 6
4.	Mettre jour la plaquette du projet	D+6
5.	Rédaction finale des TDR	D + 32
6.	Plan d'affaire du projet	D + 39
7.	Rapport provisoire de faisabilité	D + 43
8.	La réunion de validation du Rapport provisoire de faisabilité	D + 46
9.	Rapport définitif de faisabilité	D + 48

- Modalités de paiement des honoraires

Les modalités de paiement ci-après pourront servir de base de négociations :

417 Avenue KWAME N'KRUMAH - 01 BP 619 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
 Tél. : (226) 25.30.61.48 / 25.30.61.49 - Fax: (226) 25.30.85.88 - E-mail : dg@liptakogourma.org
 Site Web : www.liptakogourma.org

✓ Acompte de démarrage	20%
✓ Rapport de l'analyse des résultats de la campagne	20%
✓ Présentation du plan d'affaire	15%
✓ Rapport provisoire de faisabilité	20%
✓ Rapport définitif de faisabilité	25%

8. PROFIL DES EXPERTS :

Pour la réalisation de cette étude, le bureau d'étude à retenir doit répondre aux critères ci-après :

- réunir une expertise et de hautes compétences de référence sous régionale ou internationale;
- faire preuve d'une expérience avérée (au moins 10 ans) dans des études liées à la réalisation des Etudes de faisabilité de projets similaires ;
- avoir réalisé au moins deux (2) études similaires portant sur la réalisation d'étude de faisabilité de projet géophysique aéroportée ;
- avoir une expérience dans un pays ouest africain serait un atout.

Le cabinet doit également mobiliser au moins les Experts en géophysique (le chef de mission), en aviation, en développement commercial. Les Experts mentionnés devraient avoir une expérience professionnelle d'au moins quinze (15) ans et avoir réalisé au moins cinq (5) études similaires en Afrique. Avoir travaillé dans l'un des trois serait un atout.

Le Cabinet ajoutera éventuellement du personnel supplémentaire et/ou polyvalent comme il le juge nécessaire et approprié pour accomplir la/les tâche(s) en fonction de son jugement professionnel.

9. CRITERE D'EVALUATION DES SOUMISSIONS

Critères d'évaluation de la soumission

- Soumission technique (70 %)
- Soumission financière (30 %)

Critères d'évaluation	Notes maximales
Expertise du cabinet/bureau d'études :	20 points :
- Expertise avérée dans des études liées à la réalisation des études de faisabilité de projets similaires, ainsi que par ses qualités d'expérience professionnelle de minimum 15 ans :	10 points
- Un minimum de 2 marchés similaires exécutés par la structure au cours des dernières cinq années avec les références sur la réalisation d'étude de faisabilité de projets géophysique aéroportée.	10 points

<p>Compréhension de la mission, Plan de Travail, Méthodologie, son en adéquation aux conditions et au calendrier du plan d'exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ? - La proposition montre-t-elle une bonne compréhension du sujet ? - La proposition comprend - t- elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ? - La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires de la mission ? - La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution de la mission ? 	<p>30 points :</p> <p>06 points</p> <p>06 points</p> <p>06 points</p> <p>06 points</p> <p>06 points</p>
<p>Qualifications du personnel clé</p> <p>Chef de mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expert en géophysique (BAC+5) ou équivalent - 5 missions similaires, - 15 années d'expérience professionnelle dans le domaine demandé. <p>Membres de l'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expert en aviation (BAC+5) ou équivalent - 5 missions similaires - 15 années d'expérience professionnelle dans le domaine demandé • Expert en développement commercial - 5 missions similaires - 15 années d'expérience professionnelle dans le domaine demandé 	<p>50 points :</p> <p>20 points</p> <p>15 points</p> <p>15 points</p>
<p>Total</p>	<p>100 points</p>

10. BUDGET PREVISIONNEL POUR LA REALISATION DE L'ETUDE

Le Cabinet proposera également une offre financière qui permettra la bonne réalisation de l'étude.